

Vous souhaitez participer à l'enquête publique?

## Quand ?

Du lundi 25 septembre 2017 au jeudi 26 octobre 2017 inclus.

## Où ?

Dans toutes les mairies du territoire du SAGE de la Baie de Lannion pendant leurs heures d'ouvertures au public :

En Côtes-d'Armor : Belle-Isle-en-Terre, Plouzélambre, Lanvellec, Plufur, Loc-Envel, Saint-Michel-en-Grèves, Plouaret, Trébeurden, Ploubezre, Trédrez-Locquémeau, Plougonver, Tréduder, Ploulec'h, Trégastel, Ploumiliau, Trégrom, Plounérin, Le Vieux-Marché, Plounévez-Moëdec, Bulat-Pestivien, Plestin-Les-Grèves, Calanhel, Pleumeur-Bodou, La Chapelle-Neuve, Plougras, Gurunhuel, Pluzunet, Lannion, Pont-Melvez, Loguivy-Plougras, Rospez, Louargat, Tonquédec, Maël-Pestivien, Trémel, Perros-Guirec.

En Finistère : Botzorhel, Guerlesquin.

## Comment ?

- En écrivant sur le registre d'enquête disponible l'une des mairies.
- En échangeant avec le commissaire enquêteur, M. RONDEL, pendant ses permanences : mairie de PLOUARET, le vend. 20 octobre de 9 h à 12 h ; mairie de PLESTIN-LES-GREVES, le sam. 14 octobre de 9 h à 12 h ; siège de Lannion-Trégor Communauté, le jeudi 26 octobre de 14 h à 17 h.
- En écrivant un courriel à : ddtm-misen@cotes-darmor.gouv.fr avec pour objet «*Participation à l'enquête publique – SAGE Baie de Lannion*».

Projet consultable à : <http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/SAGE-Baie-de-LANNION/Dossier-d-enquete-publique>

Dour ha Stêrioù Breizh

**Eau & Rivières**  
de Bretagne

**Eau & Rivières de Bretagne**  
Délégation des Côtes d'Armor  
7, place du Champ au Roy  
22 200 GUINGAMP

Tél. : 02.96.21.14.70 - Mail : [delegation-22@eau-et-rivieres.asso.fr](mailto:delegation-22@eau-et-rivieres.asso.fr)  
**www.eau-et-rivieres.org**

Les enjeux de l'eau sur la baie de Lannion

## Le territoire de la Baie de Lannion

s'étend sur 667 km<sup>2</sup> et couvre 38 communes, dont 2 dans le Finistère.



3

cours d'eau principaux : le Léguer, le Yar et le Roscoat. Ils accueillent un grand nombre d'espèces animales : Truite fario et de mer, Lamproie de Planer, Chabot, Saumon Atlantique, Anguille européenne, Lamproie marine, Grande Alose, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, ...

128

km de le littoral avec des écosystèmes riches et variés accueillant les oiseaux migrateurs (macareux moine, fou de Bassan,...) ou les mammifères aquatiques (marsouins, phoques gris,...).



5,5

millions de m<sup>3</sup>/an destinée à l'eau potable (sur les 7 millions de m<sup>3</sup> prélevés en moyenne par an). 90% de l'eau potable provient des cours d'eau.





## Non à l'extraction de matériaux

Pourquoi ?  
Des mines à l'amont du Léguer sont un risque fort de pollution de la ressource et de forte consommation en eau. Des extractions de sable sur le littoral détruirait des habitats naturels et auraient des impacts sur la ressource piscicole.

Comment ?  
Interdire l'extraction minière et celle de granulats sur le territoire de la baie de Lannion.

### Éradiquer les marées vertes

Pourquoi ?  
L'échouage des algues vertes en baie de Lannion représente un problème majeur, identifié depuis 1971 qui donne lieu à des dépenses publiques importantes (programmes de restauration de la qualité des eaux, ramassage, collecte, transport, épandage des algues).

Comment ?  
Atteindre d'ici à 2027, une concentration en nitrates dans les cours d'eau du bassin versant de la Lieue de grève, de 10 à 15 mg/l.  
Travailler prioritairement sur le bassin du Quinquis.

## Cinq propositions d'Eau & Rivières de Bretagne

### S'assurer de la capacité du territoire à l'accueil de nouveaux habitants



Pourquoi ?  
Être en capacité de recueillir et traiter les eaux usées de la population est un gage d'une bonne qualité de l'eau (y compris sur le littoral).

Comment ?  
Dans les documents d'urbanisme, imposer une capacité de traitement des eaux usées en adéquation avec la population accueillie.

### Réduire l'usage des pesticides

Pourquoi ?  
Le Min Ran est le cours d'eau sur lequel sont régulièrement enregistrés des pics de contamination par des pesticides. Ces polluants sont régulièrement retrouvés dans l'eau et notamment le glyphosate.

Comment ?  
Mettre en œuvre un programme spécifique de lutte contre la contamination par les produits phytosanitaires sur le bassin versant du Min Ran.  
Limitier l'utilisation du glyphosate sur les parcelles agricoles exclusivement pour des traitements localisés

### Économiser la ressource en eau

Pourquoi ?  
La majorité de l'eau destinée à l'eau potable est pompée dans les rivières. Le changement climatique risque d'affaiblir un peu plus cette ressource déjà fragile.

Comment ?  
Limiter l'imperméabilisation des sols ;  
Favoriser l'utilisation des eaux pluviales ;  
Diversifier les ressources locales d'eau potable ;  
Promouvoir les économies d'eau ;  
Pratiquer une tarification incitative de l'eau...

